

Planification stratégique 2026-2029

))) En bref

Mission

L'Ordre des audioprothésistes du Québec a pour mandat de protéger le public qui fait appel aux services professionnels d'un audioprothésiste. Il a pour obligation d'assurer que chacun de ses membres se conforme à la réglementation qui régit sa pratique. Pour ce faire, l'Ordre surveille et contrôle la pratique professionnelle de ses membres pour répondre aux besoins de la population québécoise.

))) Vision

L'Ordre mobilise les audioprothésistes et ses partenaires pour répondre aux besoins de la population et faire de la santé auditive une priorité reconnue.

))) Valeurs

L'Ordre appuie sa mission sur des valeurs qui guident son conseil d'administration, son personnel et ses membres dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Nos VALEURS sont les suivantes :

- ⇒ **Confiance**
- ⇒ **Engagement**
- ⇒ **Innovation**

Un plan pour agir et soutenir l'atteinte de notre vision

Le plan stratégique 2026-2029 traduit cette ambition en quatre orientations :



Favoriser l'accès et la prise en charge en santé auditive pour l'ensemble de la population



Accroître la visibilité et la reconnaissance des audioprothésistes comme professionnels de la santé



Faire évoluer la pratique pour maintenir des standards élevés et s'adapter aux nouvelles réalités



Assurer la performance, l'agilité et la pérennité opérationnelle de l'Ordre



Ordre
des audioprothésistes
du Québec

Pour en savoir davantage :

Planification stratégique - Ordre des audioprothésistes du Québec